

Dégraissage à France Télévisions Vers le crash test social ?

La seule vision stratégique de l'État pour l'audiovisuel public serait-elle d'y faire des économies ? Dans le droit fil de « la honte de la république » et pour « tenir » dans la trajectoire économique de 400M€ d'ici 2022, Delphine Ernotte entend appliquer un traitement de cheval à France Télévisions. 2000 départs de seniors, 1000 embauches dont un certain nombre de jeunes numérico-compatibles. Au final, **un solde net de 1000 suppressions de postes**, saignant à blanc la quasi totalité des entités de l'entreprise.

La CGT a exigé avant toute ouverture de négociation la présentation préalable des orientations stratégiques pour l'entreprise et ses conséquences pour l'emploi qui justifieraient une purge sociale de cette ampleur. Difficile pour la direction car... il n'y a pas encore d'orientations ! Le seul cap affiché est donc pour l'instant d'accélérer le départ de 2000 salarié·e·s à travers un accord de Rupture Conventionnelle Collectif (RCC). Et la DRH entend poursuivre tranquillement les négociations de sa RCC.

La RCC kesako ?

La RCC est un des moyens imaginé par les Ordonnances Macron pour permettre à l'employeur de **supprimer des postes où il veut, quand il veut, sans consulter les instances et sans que cela ne lui coûte trop cher** : le rêve patronal enfin réalisé. Et France Télévisions serait une des premières grandes entreprises en France à servir de « crash test social » à cette RCC. A ce jour, seules 60 entreprises de plus de 500 salarié·e·s sur 35 000 se sont engagées dans cette voie (soit moins de 0,2%)

Aucune vision prospective, aucune anticipation sinon des projections statistiques sur la

pyramide des âges et sur la déclinaison mortifère des départs dans les différents services (➔ voir le tableau en annexe). Certains chefs de service en seraient même à établir les listes nominales des futurs partants.

Si les départs potentiels par fonctions et grands sous-ensembles sont déjà modélisés, l'image de fin, en particulier celle de la répartition des effectifs et des métiers, est absente. **On ne sait ni où ni combien de postes seront remplacés**, ni où ni combien de postes seront proposés à la mobilité ni même à la création. Un flou total, un véritable **chèque en blanc** que la direction entend mettre à la signature des organisations syndicales jusqu'au 28 janvier.

Réduction du périmètre public

Pour la CGT c'est bien la réduction du périmètre de l'entreprise et du niveau d'activité en interne qui est programmée. Et donc, forcément, la diminution des programmes de service public en direction de tous les citoyens.

On se souvient du comité d'action publique 2022 (CAP 2022) chargé d'identifier les réformes structurelles et les économies durables dans les politiques publiques. On ne s'étonnera pas de trouver à la tête du CSA récemment renouvelé Roch Olivier Maistre, le coordinateur du CAP 2022 pour l'audiovisuel.

Manifestement ce plan est dans la feuille de route de Delphine Ernotte dans le cadre de la campagne pour sa réélection à la tête de FTV en 2020. C'est son problème... celui de la CGT c'est l'intérêt général.

Saignée sociale et casse des structures

Comment l'entreprise pourrait-elle continuer à assumer ses missions avec 15 à 20% des effectifs en moins sur le linéaire ? Comment pourrait-elle engager les développements sur le numérique ? Qui peut croire une seconde que les départs ne nuiront pas aux conditions de travail des personnels restant en poste ? Qu'advient-il des salarié·e·s seniors qui, pour multiples raisons, refuseront de quitter l'entreprise, dès lors que leur départ est aussi clairement souhaité ?

1000 emplois nets supprimés c'est forcément des activités ou des structures qui vont être profondément remodelées ou externalisées, c'est l'impossibilité de se projeter dans l'entreprise pour tout un tas de métiers, sur fond de réduction de l'immobilier, d'automatisation accélérée de nos process et de modification profonde des organisations du travail...

France 4, France Ô, France 3 Vanves, les éditions nationales de France 3, Issy les Moulineaux, la communication externe, en attendant la fermeture de Varet, de Malakoff, de la diffusion des Antilles Guyane depuis les stations, des locales de France 3 et la casse totale des métiers ... Combien faudrait-il de preuves de restructuration de notre service public pour que tous comprennent ce qui est en train de se jouer ?

Mobilisation impérative!

La CGT propose la constitution d'une inter-syndicale puissante pour exiger le retrait de ce projet de démolition. Pour commencer, la CGT appelle à rejoindre la mobilisation unitaire du 5 février afin de refuser sans ambiguïté les 1000 suppressions de postes et le dégraissage massif des effectifs.

La RCC est l'outil des patrons pour neutraliser la représentation du personnel, casser les acquis sociaux et se débarrasser des « contraintes » liées aux licenciements. Elle élimine objectivement tout contre-pouvoir syndical et donne totale liberté à l'employeur pour liquider « les vieux » et « les cas sociaux ».

Comment peut-on continuer à siéger en négociation en faisant abstraction de ce contexte ? Le 24 janvier dernier, les syndicats de l'éducation nationale qui compte 1 million d'enseignants appelaient à la grève contre la suppression de 2600 postes à la rentrée de septembre. Ce même jour, les syndicats de FTV (sauf la CGT) négociaient la suppression de 1000 postes et le départ de 2 000 seniors dès le mois d'avril dans une entreprise qui compte 9 000 salarié·e·s. France Télévisions serait-elle devenue une entreprise « qui se tient sage » ? Il est temps de réagir !

Ensemble, réclamons le retrait du plan de Rupture Conventionnelle Collective !

Paris, le 28 janvier 2019

Départs potentiels tous motifs avec incitation : Volume, Nature, calendrier

		2019	2020	2021	2022	Total
OUTRE MER	Total départs	123	31	63	62	279
	<i>Programmes et artistiques</i>	18	7	8	8	42
	<i>Communication, Marketing et Etudes</i>	3	0	0	3	6
	<i>Gestion d'entreprise</i>	18	3	13	7	41
	<i>Immobilier et Moyens Généraux</i>	0	0	0	3	3
	<i>Production, Fabrication, Technologie</i>	60	10	20	24	114
	<i>Journalistes</i>	24	11	22	17	74
France 3	Total départs	317	119	175	182	793
	<i>Programmes et artistiques</i>	15	8	6	14	43
	<i>Communication, Marketing et Etudes</i>	4	0	4	3	11
	<i>Gestion d'entreprise</i>	43	20	20	22	105
	<i>Immobilier et Moyens Généraux</i>	17	3	8	14	42
	<i>Production, Fabrication, Technologie</i>	164	55	90	88	397
	<i>Journalistes</i>	73	34	48	41	195
SIEGE	Total départs	448	139	170	171	928
	<i>Programmes et artistiques</i>	39	11	1	15	67
	<i>Communication, Marketing et Etudes</i>	11	3	15	6	35
	<i>Gestion d'entreprise</i>	95	35	45	28	203
	<i>Immobilier et Moyens Généraux</i>	13	3	4	6	25
	<i>Production, Fabrication, Technologie</i>	192	60	74	88	415
	<i>Journalistes</i>	98	27	29	28	182
FTV	Total départs	889	289	408	415	2000
	<i>Programmes et artistiques</i>	73	27	15	38	153
	<i>Communication, Marketing et Etudes</i>	18	3	20	11	52
	<i>Gestion d'entreprise</i>	157	57	77	57	349
	<i>Immobilier et Moyens Généraux</i>	29	6	13	22	70
	<i>Production, Fabrication, Technologie</i>	416	125	184	200	925
	<i>Journalistes</i>	195	71	100	85	451